

# HISTORIQUE ET DESCRIPTION DE L'ÉDIFICE

## RESTAURATION EXTÉRIÈRE DE L'ÉGLISE SAINT CHRISTOPHE À LIOCOURT



L'église Saint-Christophe de Liocourt, construite au XV<sup>e</sup> siècle, a subi plusieurs transformations au fil des siècles et a notamment été détruite lors de la Première Guerre mondiale. L'église actuelle a été reconstruite dans les années 1920. Devenue vétuste et dangereuse pour accueillir les paroissiens, elle a été fermée le 21 février 2012.

Élément essentiel du patrimoine communal, la municipalité a alors décidé de recourir à la générosité publique par le biais d'un appel au mécénat populaire, en partenariat avec la Fondation du patrimoine de Lorraine. Sous la houlette du Conseil Municipal et du Conseil de fabrique, les travaux de rénovation de la charpente ont pu être réalisés en 2013.

**La municipalité et le Conseil de fabrique de Liocourt comptent sur votre générosité et votre soutien financier pour mener à bien son projet !**

Grâce à la mobilisation de tous et à la ténacité des bénévoles, les travaux intérieurs se sont achevés en 2017 et ont permis la réouverture de l'église.

Au programme des travaux s'inscrivent encore le remplacement des abat-sons, la restauration des vitraux et le ravalement des façades de l'église.

Toutes ces opérations ont un coût financier important et le Président du Conseil de fabrique, Benoît Zimmermann, cheville ouvrière de cette rénovation, n'a cessé de solliciter le soutien des particuliers et des entreprises pour faire avancer ce projet. Une nouvelle campagne de mécénat populaire aura lieu cette année ainsi que le repas annuel organisé par la fabrique de l'église pour financer cette dernière tranche de travaux.

Il y a encore beaucoup de travail mais l'engagement sans faille des bénévoles, sans qui rien n'aurait été possible, les conseils éclairés de certaines personnes et le soutien financier d'autres, convergent vers un seul but :

**la sauvegarde de l'église Saint-Christophe !**



**BON DE SOUSCRIPTION**

Oui, je fais un don pour soutenir la restauration de l'église de Liocourt et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, si le projet n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, conformément au dossier validé initialement par la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si celle-ci était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

**Chèque à l'ordre de : « FONDATION DU PATRIMOINE - ÉGLISE DE LIOCOURT »**

**Mon don est de euros**   
**et je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de l'impôt :**

sur le Revenu **OU**  sur la Fortune Immobilière **OU**  sur les Sociétés

**Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal par mail \*, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.**

**Pour les particuliers**, votre don ouvre droit à une réduction :

- **de l'impôt sur le Revenu à hauteur de 66 % du don** et dans la limite de 20 % du revenu imposable. *Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt*

- **OU de l'impôt sur la Fortune Immobilière à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 €.** (Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)

*Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.*

**Pour les entreprises**, votre don ouvre droit à une réduction :

- **de l'impôt sur les Sociétés à hauteur de 60 % du don** et dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires HT. *Un don de 500 € = 300 € d'économie*

NOM ou ENTREPRISE

ADRESSE

TÉLÉPHONE

MAIL

**Comment faire votre don pour ce projet ?**

**PAR INTERNET : Plus simple et plus rapide !**

◆ **Faites votre don en ligne en 1-clic sur notre site internet sécurisé :** [www.fondation-patrimoine.org/14283](http://www.fondation-patrimoine.org/14283)

◆ **Flashez ce QR code à l'aide de votre smartphone ou tablette et faites immédiatement un don pour ce projet !**



**PAR COURRIER :**

◆ **Envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre chèque à l'ordre de : « Fondation du patrimoine - Eglise de Liocourt » (voir coordonnées au verso)**

**Attention : le reçu fiscal sera établi exclusivement aux nom et adresse du chèque**

\* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier, merci de cocher la case ci-contre.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.   
En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Délégation Régionale dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

AVEC LE GÉNÉREUX SOUTIEN  
des partenaires financiers



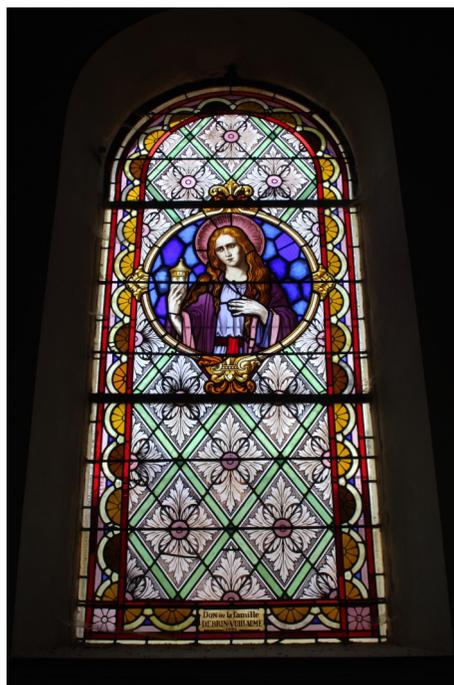
Conseil de fabrique  
de Liocourt



Pour plus de simplicité, faire des économies  
et préserver l'environnement

Faites un don sur Internet :

[lorraine.fondation-patrimoine.org](http://lorraine.fondation-patrimoine.org)



LA FONDATION DU PATRIMOINE  
en quelques mots...



**Statut** : Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier organisme national privé qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État.

**Son organisation** : La Fondation du patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

**Ses moyens d'action** : Pour son action, la Fondation du patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

**Le label** facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il permet à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

**La souscription** permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

## DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LORRAINE

62, rue de Metz

54000 NANCY

Tél./Fax : 03 83 46 86 35

Mail : [lorraine@fondation-patrimoine.org](mailto:lorraine@fondation-patrimoine.org)

Site web : [lorraine.fondation-patrimoine.org](http://lorraine.fondation-patrimoine.org)

Photos © Commune de Liocourt



Mairie de Liocourt

## APPEL AU MÉCÉNAT POPULAIRE



ÉGLISE SAINT-CHRISTOPHE

RESTAURATION EXTÉRIEURE

LIOCOURT (57)

Faites un don en ligne :  
[www.fondation-patrimoine.org/14283](http://www.fondation-patrimoine.org/14283)

Ne pas jeter sur la voie publique